PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 19 mai 2026

Présents : CLEMENT Guillaume, FERGEAU Paquita, GALLARD David, ALBERT Adeline, BARBAUD David, BIRONNEAU Julie, BODRY Benoit, BLOT Aurélie, BROTTIER Arnaud, DELETTRE Marie, FICHET Stéphane, GAUTHIER Christelle, FILLON Frédéric, GUYOT Caroline, PAILLAT Catherine.
Absents et excusés :
Secrétaire de séance : BLOT Aurélie
Date de la convocation : 13 mai 2026

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 avril 2026
2. Délibération tarifs repas du 13 juillet
3. Délibération avis sur l'enquête publique installation classée pour la protection de l'environnement (SAS SELAC – La Peyratte)
4. Contribution à l'enquête publique du Parc Naturel Régional de Gâtine Poitevine
5. Compte rendu des différentes commissions
6. Questions diverses

1 - Délibération approbation procès-verbal de la séance du 21 avril 2026

Approbation du Procès-verbal de la séance du 21 avril 2026 à l'unanimité.

2 - Délibération tarifs repas du 13 juillet

Vu le Code général des collectivités territoriales
Considérant la proposition de la commission « Animation » concernant la manifestation du 13 juillet 2026 avec un repas et la diffusion d'un film en plein air.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la proposition ci-dessus et décide de proposer un repas aux tarifs suivants :

- Adulte de la commune : 5 €
- Adulte hors commune : 16 €
- Enfant de la commune : 5 €
- Enfant hors commune : 8 €

Le conseil municipal décide que sans changement dans l'organisation de cette manifestation du 13 juillet, les tarifs ainsi décidés seront maintenus pour les prochaines années jusqu'à nouvelle délibération.

3 - Délibération avis sur l'enquête publique installation classée pour la protection de l'environnement (SAS SELAC – La Peyratte)

Par arrêté préfectoral du 31 mars 2026, une enquête publique est ouverte du 4 mai 2026 au 4 juin 2026 inclus, soit 32 jours consécutifs sur le territoire de la commune de LA PEYRATTE, portant sur la demande d'autorisation présentée par la SAS SELAC, relative à un projet d'extension de son élevage avicole, sur la commune précitée, installation qui relève des dispositions du titre Ier du livre V du Code de l'Environnement.
Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête resteront déposés en mairie de LA PEYRATTE du 4 mai 2026 au 4 juin 2026 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les heures et jours habituels d'ouverture au public et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet. Les observations et propositions pourront être apposées sur le registre d'enquête en mairie de LA PEYRATTE.
Notre commune étant concerné par le rayon de cette enquête publique, le conseil municipal doit délibérer pour émettre un avis sur ce projet dès le début de l'enquête, et jusqu'à 15 jours après la fin de celle-ci, soit entre le 4 mai et le 19 juin 2026.
Après présentation du dossier, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'émettre un avis sur ce projet.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable sur ce projet.

4 - Contribution à l'enquête publique du Parc Naturel Régional de Gâtine Poitevine

L'enquête publique est en cours du 20 avril au 26 mai avec la possibilité de rencontre avec le commissaire enquêteur sur différentes dates en différents lieux pour donner son avis sur le projet de Charte du PNR de Gâtine Poitevine.
La commune a la possibilité d'apporter sa contribution à l'enquête publique. Il est proposé d'adresser un texte sollicitant l'assouplissement des mesures d'implantation des éoliennes régie par le projet de Charte du parc.
Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier qui va être proposé dans ce sens. Ce dernier est validé par l'ensemble du conseil municipal.

5 - Compte rendu des différentes commissions

Personnel
Arrivée de Gwénaëlle DIONNET au poste Compta-RH pour 26h/sem. Présentation de ses horaires hebdomadaires avec évolution à partir de cet été / la rentrée.
M. MOREAU, responsable des services techniques - arrêt prolongé jusqu'au 31/05.

Projet éolien Valeco
La carte des enjeux étant maintenant connue et étude acoustique en cours. Le plan de concertation sur les prochains mois est en cours de définition : permanence d'information (présentation projet/avancées), ateliers d'implantation ouverts à tous, comité de pilotage…
Le même système de concertation pourra s'opérer pour les mesures compensatoires.
Proposition de la prochaine permanence publique d'information mercredi 10/06 de 15h à 21h.
La lettre d'information n°2 est à distribuer par les élus sur La Ferrière de telle sorte que tous les habitants la reçoivent (y compris les boites ayant un stop pub). VALECO va la faire distribuer dans les communes alentours (6kms) par La Poste, mais les personnes ayant un stop pub ne la recevront pas. Des exemplaires supplémentaires (x20) seront donc disponibles dans les mairies pour les personnes le souhaitant. Distribution Postale durant la dernière semaine de mai.
Il a été proposé aux nouveaux élus la visite d'un parc éolien comme effectué sous l'ancien mandat, l'idée a été bien reçue, la date est à définir.

Projet Cœur de bourg
Les démarches de financement ont été entreprises avec les partenaires financiers pour permettre le rachat du foncier à l'EPF qui s'élève à 529 722€. Une visio a été réalisée avec l'Agence France Locale, banque des collectivités et une autre est prévue demain avec la Banque des Territoires.
La présentation de l'aménagement retenu par le conseil municipal en décembre 2025 est effectuée auprès des nouveaux élus afin qu'ils aient connaissance de tous les tenants et aboutissants du projet de renouvellement urbain.

Projet Cimetière
Nous sommes dans l'attente de la décision d'octroi de la subvention d'Etat DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) qui devrait être connue en juillet prochain.

Maison d'Assistants Maternels
Le solde de la subvention DETR a été perçu.

Voirie
Pour information, le Conseil départemental a procédé au re-goudronnement de la RD de St Maixent en agglomération (46 000€).
Suite aux déconstructions de bâtiments en Cœur de bourg, la pose de clôtures sera finalisée demain (cuve gaz salle des fêtes + cour MAM) ainsi que la pose du jeu (poutre d'équilibre) dans la cour de l'école. Fourniture et pose par l'entreprise PELLETIER : 1 945,20€ttc.

Jeunesse
Suite au courrier de Créa Gâtine pour une proposition de rencontre. La date reste à fixer (CM de juillet ou commission « Jeunesse »).

Communication
Une date de commission est à définir pour échanger sur les moyens de communications actuelles et perspectives à venir.

Cantine
Poursuite de la réflexion et des démarches au vu du départ en retraite à la cantine.

6 - Questions diverses

Agenda

- 29/05 à 20h30 : AG ASL Tennis de table au complexe sportif (Aurélie BLOT)
- 29/05 à 9h30 : Secondigny – Tirage au sort des jurés d'assises (Paquita FERGEAU)
- 30/05 à 17h30 : 10 ans de l'ESPT
- 05/06 à 18h : CM pour désignation des délégués en vue des élections sénatoriales
- 16/06 à 18h30 : Formation site internet
- 17/06 toute la journée, Congrès des collectivités des Deux-Sèvres à Bocapôle
- 23/06 à 20h : Conseil Municipal avec intervention de l'ESPT
- 28/07 à 20h : Conseil Municipal

Fin de séance à 23h45

Le Maire, Le secrétaire de séance,